

Les Nouvelles du Pellerin

Votre journal d'information municipal

N°84 // SEPTEMBRE 2014



VIE LOCALE // Un forum et de nouvelles associations !



NOUVEAU

VILLAGES // Actualités et paroles d'habitants



NOUVEAU

HISTOIRE ET PATRIMOINE // Mieux connaître le Pellerin

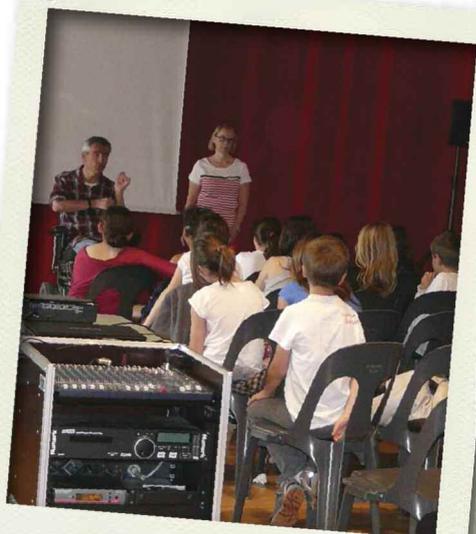


SORTIR // Bibliothèques en fête : que la magie soit !



**// DOSSIER :
LA JEUNESSE AU PELLERIN**
Une politique globale et cohérente
pour les jeunes

60 JOURS AU PELLERIN



Journée Théâtre et différences
(03/06)



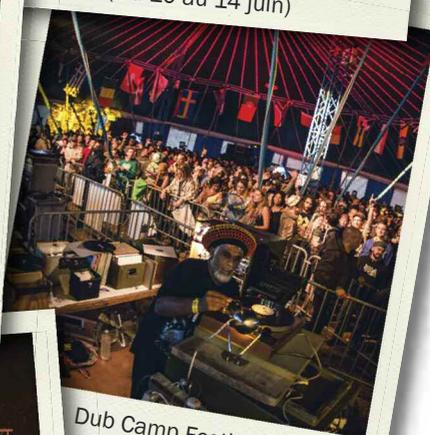
Festival les «Pelleri'Nez»
(les 6 et 7/06)



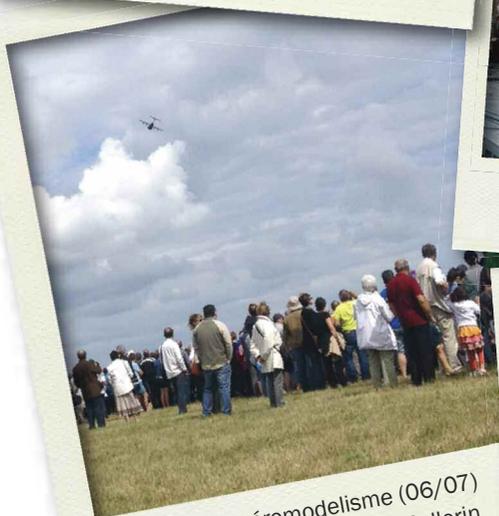
Les Bouquineries
des tout-petits
(Du 10 au 14 juin)



Fête de la musique
(21/06)



Dub Camp Festival
(Du 4 au 6 juillet)



Meeting d'aéromodelisme (06/07)
> record mondial établi au Pellerin
pour l'avion solaire miniature



Bal populaire
(13/07)

Pour une publication dans le prochain journal municipal
(distribution du 27 au 28 octobre 2014),
merci d'envoyer vos textes et photos **avant le 12 septembre 2014**
à Stéphanie Bodinier à l'adresse : info@ville-lepellerin.fr.

Retrouvez toute l'actualité pellerinaise sur www.ville-lepellerin.fr





Notre jeunesse est notre avenir. La commune a une obligation morale d'imaginer et de mettre en place les meilleures solutions pour son éducation et lutter contre le désœuvrement d'une partie d'entre elle.

L'équipe municipale a trouvé à son arrivée un nombre d'élèves de maternelle suffisant pour l'ouverture d'une septième classe. Cependant, rien n'avait été préparé. C'est donc dans cette situation d'urgence qu'il nous a fallu trouver une solution. Toutefois, il ne s'agit pas, comme par le passé, de confondre vitesse et précipitation. Au-delà des coûts importants, ce sont la sécurité et le confort des enfants, des enseignants et des agents municipaux qui restent notre priorité et conduisent notre réflexion.

L'équipe municipale vous propose de découvrir son projet, réalisé en collaboration avec les enseignants et les agents de la commune. Nous les remercions pour leur implication, la justesse de leur approche et les efforts qu'ils ont consentis pour proposer une solution de qualité à nos jeunes élèves (voir p.14).

Nous ne renouvelerons pas notre participation, dans sa forme actuelle, à l'association *Animation Jeunes Intercommunale (AJI)* car son activité ne correspondait plus aux ambitions de la commune pour sa jeunesse. Il nous faut commencer plus tôt (à partir du CM2) et plus largement notre action pour l'éducation. Nous avons donc décidé de **municipaliser le service animation jeunesse de la commune**. Cependant, nous n'avons pas claqué la porte de l'AJI qui restera, si elle le souhaite, un partenaire essentiel de la Mairie pour les autres missions qu'elle propose.

Comme cela a été proposé lors des concertations sur la sécurité, et à budget constant, nous créons un service, à part entière, qui comprendra, en plus d'un animateur, un éducateur de rue pour avoir une démarche proactive vers les jeunes rencontrant des difficultés. Grâce à cette équipe, nous pourrions proposer un accueil plus large en termes de tranche d'âge : 9/12, 13/16 ainsi que 17 et plus, mais aussi une capacité d'accueil différenciée et multipliée (voir p.4).

Je vous souhaite une bonne lecture de ce dossier essentiel qui concerne notre jeunesse et donc notre avenir.

Benjamin Morival,
Maire du Pellerin

SOMMAIRE

4 / 5

DOSSIER : LA JEUNESSE AU PELLERIN

Une politique globale et cohérente pour les jeunes

6 / 7

CADRE DE VIE

7/11

VIE LOCALE

12 / 13

VIE ÉCONOMIQUE

14/15

ENFANCE / JEUNESSE

16

SOLIDARITÉ

16/17

HISTOIRE ET PATRIMOINE

18

NANTES METROPOLE

18/19

CULTURE / SORTIES

20

LE PELLERIN ET SES VILLAGES

21

INFOS PRATIQUES

22

TRIBUNES POLITIQUES

23

AGENDA



DOSSIER /// LA JEUNESSE AU PELLERIN

Une politique globale et cohérente pour les jeunes

Avec la volonté de donner à tous les jeunes Pellerinçais leur place dans la ville, la Municipalité a fait le choix de mettre en place un nouveau service municipal dédié à la jeunesse. Au 1^{er} janvier 2015, ce nouveau service communal se chargera de coordonner des animations et des loisirs accessibles, variés et adaptés aux jeunes Pellerinçais, âgés de 9 à 17 ans et plus. Un choix qui s'accompagne par la mise en œuvre de moyens humains, matériels et logistiques en adéquation avec les attentes et les besoins de la jeunesse Pellerinaise.

La Municipalité souhaite promouvoir une politique de la jeunesse homogène tout en considérant la diversité des intérêts, des besoins et des demandes spécifiques à chacune des tranches d'âge. Pour cela, agents et élus s'emploient d'ores et déjà activement à la mise en place d'un service jeunesse municipal opérationnel pour le 1^{er} janvier 2015. Une démarche qui découle à la fin du contrat avec l'association *Animation Jeunes Intercommunale (AJI)*, la création d'une Maison des jeunes et l'intégration de nouveaux professionnels de la jeunesse municipaux.

// UN PROJET MUNICIPAL POUR ACCUEILLIR TOUTES LES TRANCHES D'ÂGE

Si à ce jour, les enfants âgés de 3 à 10 ans bénéficient des structures d'accueil municipales et les 13/17 ans des services d'animation de l'*AJI*, la tranche d'âge des jeunes collégiens (10/13 ans) ne bénéficie, quant à elle, d'aucune structure d'animation au Pellerin. Partant de ce constat et de l'évolution comportementale des jeunes, la Municipalité souhaite dorénavant que tous les jeunes Pellerinçais, quel



C'est dit...

"À ce jour, il n'existe rien au Pellerin pour les jeunes de 11 à 13 ans alors que cette phase transitoire de pré-adolescence est une étape clé dans leur développement personnel et leur apprentissage de l'autonomie.

Tous les enfants doivent pouvoir trouver leur place dans nos structures municipales et bénéficier d'un choix d'activités adaptées".

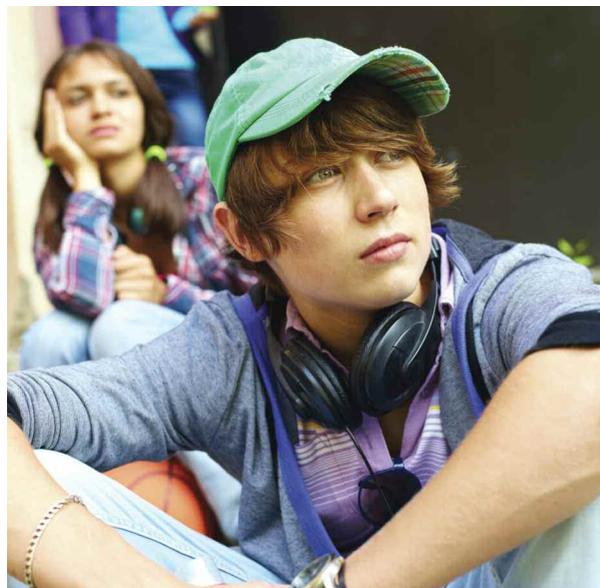
Cyrielle Paquereau,
adjoint en charge de
l'Enfance et de la Jeunesse

que soit leur âge, puissent bénéficier, s'ils le souhaitent, d'activités variées et encadrées en dehors du temps scolaire. Pour ce faire, la Municipalité s'emploie à mettre en place un service municipal dédié à la jeunesse, articulé autour d'un projet éducatif homogène et réunissant des professionnels adaptés aux différentes tranches d'âge et aux besoins des jeunes Pellerin.

// UN ANIMATEUR ET UN ÉDUCATEUR DE RUE

«Nous lancerons, dès la rentrée, le recrutement de deux nouveaux agents pour encadrer et accompagner les jeunes du Pellerin» indique Cyrielle Paqueveau, adjointe en charge de la jeunesse.

Tout en prenant en compte les besoins de la jeunesse, deux personnes seront dès janvier 2015 déléguées pour accompagner les jeunes du Pellerin, les informer, assurer un travail de prévention, mais également pour leur proposer des activités éducatives, sportives ou culturelles variées. Si l'animateur jeunesse aura un poste plus sédentaire à la Maison des jeunes, l'éducateur de rue interviendra, quant à lui, plus sur le terrain en allant à la rencontre des jeunes en peine d'activité, ou ayant besoin d'être aidés, soutenus et accompagnés dans leurs projets de vie (scolarité, orientation, formation, recherche d'emploi, logement, santé etc.). "Nous souhaitons que notre politique jeunesse inclut une démarche de prévention sociale de proximité. En effet, tel un médiateur, nous attendons du futur éducateur qu'il tisse un lien constructif avec les jeunes qui ne trouvent pas leur place dans les structures actuelles du Pellerin" précise le Maire, Benjamin Morival.



// UNE MAISON DES JEUNES

Cette structure sera un lieu d'accueil, mais aussi et surtout un lieu de rencontre où des actions de loisirs et de détente seront proposées aux adolescents pour leur permettre de sortir de leur cadre de vie habituel et de découvrir et d'intégrer de nouvelles connaissances (savoir-faire et savoir-être). "Nous souhaitons que chaque jeune se sente à l'aise dans nos structures. Le choix d'un local adapté est actuellement à l'étude pour y installer une future Maison des jeunes. Nous y souhaitons des espaces et des activités adaptés aux 9/12 ans, aux 13/16 ans et aux plus de 17 ans et des plages horaires plus larges qu'aujourd'hui" explique Benjamin Morival.

// UN SERVICE MUNICIPAL REMPLACERA L'AJI À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2015

Au début de l'été, la Municipalité a fait le choix de ne pas reconduire, en l'état, le contrat qui unissait, depuis 17 ans, les communes du Pellerin, de Saint-Jean-de-Boiseau et de la Montagne à l'association Animation jeunes intercommunale (AJI). La délégation pour l'animation des 13/17 ans à l'association prendra fin au 31 décembre 2014.

Depuis 1997, l'AJI, le Pellerin et ses deux communes voisines que sont La Montagne et Saint-Jean-de-Boiseau, sont liées par une convention, qui renouvelée tous les trois ans, convient des modalités de collaboration entre les collectivités et l'association pour mener des actions intercommunales d'animation, de prévention et d'intégration sociale à destination des jeunes âgés de 13 ans et plus. Des discussions sont en cours concernant la poursuite des autres missions.

Cette convention engageait la ville à :

> 64 815 € de subventions municipales annuelles

> La mise à disposition du local à titre gratuit, son entretien ou ses réparations, comme la prise en charge des fluides consommés (chauffage, électricité, etc.)

À budget constant, la Municipalité allouera dès 2015 les 65 000 euros de subventions accordées jusqu'alors à l'AJI, au budget de fonctionnement d'un nouveau service jeunesse municipal.



// PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES INONDATION (PPRI)

Le 17 juin dernier, le Plan de Prévention des Risques d'Inondation, initié depuis 2007 et approuvé par la préfecture en mars 2014, a été présenté aux habitants lors d'une réunion publique. L'occasion pour l'équipe municipale de faire part aux habitants de la motion d'opposition adoptée par le Conseil municipal du 24 avril à l'arrêté préfectoral du PPRI, concernant notamment les délais imposés pour la réalisation d'aménagements obligatoires dans les secteurs inondables et l'absence de prise en compte des ouvrages de protection existants.



// Qu'est-ce que le PPRI ?

Le PPRI est un document d'urbanisme stratégique qui évalue les zones pouvant subir des inondations et propose des remèdes techniques, juridiques et humains pour y remédier. C'est un document cartographique et réglementaire qui vise à améliorer la sécurité des personnes et des biens face aux risques d'inondations, en réglementant notamment l'usage des sols dans les zones inondables.

Le Plan de Prévention des Risques Inondation de la Loire aval dans l'agglomération nantaise identifie les zones inondables par une étude de modélisation hydraulique, s'appuyant sur des éléments historiques, la forme du lit de la Loire et son évolution, l'élévation possible du niveau de la mer du fait du réchauffement climatique, l'influence marine...

Les dispositions réglementaires du PPRI s'articulent autour de trois orientations :

- ◆ Réduire la vulnérabilité des constructions existantes en zone inondable (ex : **mettre hors d'eau les chaudières, les tableaux électriques**, etc.)
- ◆ Limiter les constructions futures dans les zones exposées au risque d'inondations le plus fort (hauteur d'eau supérieure à 1 mètre en cas de crue)
- ◆ Définir des modalités d'urbanisation future compatibles avec le risque inondation dans les zones inondables exposées à un risque plus modéré.

Au Pellerin, le PPRI concerne directement 104 logements, soit environ 250 Pellerinais...

Les zones inondables identifiées touchent la zone des quais du bourg, la Martinière, la Proutière, la Béhinière, la Gentillère, la Cossonière, la Teignouse et le village de Vièvre. Le PPRI impose de nombreuses contraintes pour les habitants et la collectivité : **des aménagements obligatoires pour les habitations et le stationnement public sur des délais courts, des contraintes d'assurance, etc.** «*En l'état, son application pénalise les projets d'aménagement ou d'exploitation futurs des quais et du canal maritime et est un frein aux activités culturelles et touristiques. Nous avons besoin de délais supplémentaires pour effectuer les aménagements et espérons quelques assouplissements, notamment pour pouvoir accueillir les camping-caristes qui souhaitent venir visiter notre région. Pour cela, nous avons*

voté une motion d'opposition en Conseil municipal et transmis nos demandes à la Préfecture» indique Patrick Gavouyère, 1^{er} adjoint en charge de l'urbanisme. « Nous souhaitons également **une prise en compte des ouvrages de protection existants telles que la digue de la Martinière et la digue qui longe le canal maritime sur 15 km**».

Plus d'infos auprès du service Urbanisme et Aménagement de l'espace public au 02 40 97 58 90



C'est dit...

"Les digues du canal maritime et de la Martinière doivent être prises en compte dans le PPRI. Elles ont prouvé leur rôle essentiel dans la protection du canal maritime, du petit canal d'irrigation et des habitations, quand la Loire a débordé en 2010, lors de la tempête Xynthia".

Patrick Gavouyère,
1^{er} adjoint en charge de l'urbanisme

// L'ASSOCIATION DE DÉFENSE DES RIVERAINS DE LA LOIRE DANS LE 44 RÉPROUVE L'ACTUEL PPRI

Début juin, l'association *Défense des riverains de la Loire dans le 44 (RL44)* a déposé un recours en justice contre l'actuel PPRI.

Créée en 2013, en réponse aux inquiétudes des Ligériens liées au projet de PPRI dans l'agglomération nantaise, l'association s'oppose au plan de prévention actuel. "Nous sommes pour une application raisonnée du principe de précaution et pour un PPRI au plus près des risques encourus" indique Michel Mainguy, président de l'association. « Le PPRI du Pellerin est fondé sur des hypothèses à l'horizon 2110 qui sont extravagantes et alarmistes : un niveau d'eau hypothétique dans 100 ans, en cas de crue et de submersion marine, d'un mètre d'eau de plus que le niveau, déjà très exceptionnel, constaté lors de la tempête Xynthia de 2010. Et seulement entre Le Pellerin et le pont de Chevire ! » poursuit-il. « Nous requérons la mise en œuvre d'une expertise technique ! »

Plus d'infos au 06 70 32 36 20 ou à l'adresse r144000@gmail.com

// LE DISPOSITIF DES RÉFÉRENTS DE PROXIMITÉ EST EN PLACE

Avec la «proximité» comme maître mot de ce mandat, la nouvelle équipe municipale a souhaité, mettre en place des référents de secteurs pour s'inscrire dans une démarche générale de renforcement de la démocratie locale. Des référents, nommés par secteurs, sont à votre écoute pour toute question concernant votre quartier de résidence.

Depuis le mois de juin, 20 référents de proximité (élus ou habitants du Pellerin) sont allés à la rencontre des habitants avec l'objectif de leur permettre de les identifier comme interlocuteur privilégié en cas de demande particulière ou interrogations diverses.

Si vous n'avez pas encore eu l'occasion de rencontrer votre référent de secteurs et souhaitez l'identifier, contactez la Mairie au 02 40 97 58 89 ou connectez-vous sur www.ville-lepellerin.fr, rubrique «actualités».

En cas de difficulté rencontrée dans votre quartier ou si vous souhaitez simplement soulever une question, votre référent de proximité est là pour vous répondre et entendre vos suggestions. Interlocuteur unique entre vous, les services administratifs de la Mairie, et ceux de Nantes Métropole, il se charge directement de la transmission des informations et de leur retour. "Un lien fort doit être retissé entre les Pellerinais et la Municipalité." exprime Paul Brounais, Conseiller municipal et référent de plusieurs villages du Pellerin.

D'ores et déjà, près d'une cinquantaine de demandes sont parvenues en Mairie et ont été traitées ou sont en cours de traitement par Nantes Métropole...



Pour contacter votre référent,
une seule adresse :

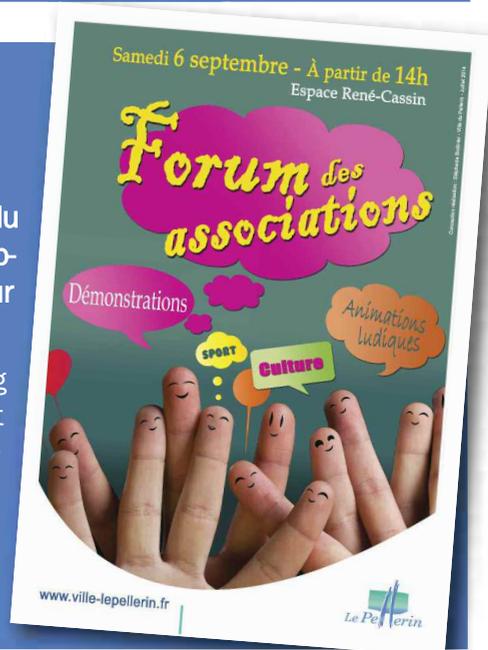
proximite@ville-lepellerin.fr

Merci de préciser votre nom, votre adresse et l'objet de votre demande.

// SAMEDI 6 SEPTEMBRE : RENCONTREZ VOS ASSOCIATIONS !

À partir de 14h, à l'espace René-Cassin, les associations du Pellerin vous attendent nombreux pour enregistrer vos inscriptions et vous donner tous les renseignements utiles sur leur activité, qu'elle soit sportive, culturelle ou de loisirs !

Avec au programme, de nombreuses démonstrations tout au long de la journée, l'occasion vous sera donnée, lors de ce temps fort de la rentrée, de découvrir les stands des associations pellerinaises ou intercommunales. Arts martiaux, danse, tennis, peinture, théâtre et bien d'autres disciplines seront représentées pour que chacun puisse y trouver son activité de l'année !



// UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LE COMITÉ DES FÊTES

Disparu depuis plusieurs années, le *Comité des fêtes et régates*, très réputé pour ses fameuses grandes «Fêtes des fleurs», est en train de reprendre vie au Pellerin sous l'impulsion de Maëlys Tessier, jeune pellerinaise de 19 ans.



Les membres du bureau du nouveau *Comité des fêtes* : Patrice Clavier, Maëlys Tessier et Michel Sauvêtre

Avec l'envie de «faire bouger le Pellerin», c'est sous les conseils de Gilles Clavier ancien président de l'association *Autrefois le Pellerin* et fervent participant de l'ancienne «Fête des fleurs» que Maëlys Tessier a lancé le projet d'un nouveau *Comité des fêtes*. "Lorsque j'étais enfant, j'aimais beaucoup l'ambiance qui régnait dans les événements qu'organisait le *Comité des fêtes et régates*. Aujourd'hui, j'ai très envie que de nouveaux événements permettent de recréer cet esprit «fête de village» qu'il y avait ici, il y a quelques années» explique-t-elle.

Avec aujourd'hui quatre membres du bureau à son actif, le nouveau *Comité des fêtes* a déjà de nom-

breux projets et idées, pour animer la ville et créer du lien entre les habitants.

«Nous travaillons sur l'organisation d'une fête du 1^{er} mai, avec un carnaval sur le thème des années 30 à aujourd'hui. Nous aimerions faire renaître cette ambiance d'antan, bien sûr, sans les chars de fleurs qui demanderaient à l'heure actuelle et à notre échelle, beaucoup trop de travail. Nous souhaitons programmer des animations sur les quais, avec des attractions, des concerts et des spectacles, des événements sportifs et des repas à thème. Nous souhaitons recréer une offre de festivités pour que les habitants n'aient pas à aller ailleurs pour s'amuser !» poursuit-elle, la jeune présidente de l'association.

Bien sûr, en tant que toute nouvelle association, le *Comité des fêtes* recherche activement des membres pour contribuer à sa réussite et pour compléter le bureau.

Après s'être présentés lors d'un stand sur le marché en juin, les membres du nouveau *Comité des fêtes* organisent une **réunion publique, le 11 septembre, à 20h, à l'Espace René-Cassin**, pour présenter leurs actions et proposer leurs projets.

L'association sera également présente lors du **forum des associations du samedi 6 septembre**.

Enfin, pour un lancement en fanfare, l'association travaille d'ores et déjà, en partenariat avec la Municipalité, à une grande fête de la bière (Fête d'automne), programmée le samedi 18 octobre prochain (voir page 11).

Plus d'infos au 06 44 91 89 09 ou à l'adresse mamaelys@live.fr

// SEPTEMBRE POUR DÉCOUVRIR LA CHORALE LA PÉRÉGRINE

Tout au long du mois de septembre, le groupe de chanteurs et le chef de chœur de la chorale *la Pérégrine* vous invitent à venir partager avec eux de sympathiques moments conviviaux, gratuits et ouverts à tous, orchestrés autour d'événements qui vous permettront de découvrir la chorale et ses plaisirs.

Si vous entendrez ses choristes au forum des associations du 6 septembre, vous avez déjà dû les découvrir lors des différentes «Fêtes de la musique» au Pellerin... En effet cette chorale, section de l'Amicale laïque du Pellerin est active dans la commune pour partager ce spectacle vivant de chants joyeux qu'est la chorale !

Pour mieux la découvrir encore, les choristes et son chef de chœur, Éric Blassel, vous convient tous les lundis de septembre, de 20h30 à 22h30 à la Maison des arts, pour voir et écouter les répétitions de la chorale lors de portes ouvertes. «*L'image des concerts n'est pas la bonne*» indique Éric Blassel. «*La chorale, c'est se retrouver dans le plaisir et la bonne humeur pour apprendre à chanter et répéter des chants*».

Lundi 8 septembre à 19h30 : Chantons la bouche pleine !

Pour ouvrir le bal de ces lundis découvertes, l'association vous invite à venir à la Maison des arts pour partager un repas, préparé par les choristes, et partager un temps de vie collective agréable, au plaisir de dégustations de saveurs et de sons.

Vendredi 3 octobre à 20h30 : Et bien chantez maintenant !

Pour clôturer ce mois de septembre en chanson, *la Pérégrine* vous propose un «karaoké géant» à l'espace René Cassin. Bar et restauration sur place.

Maison des arts - 12, rue du Château
Plus d'infos au 06 32 29 32 65 ou
à l'adresse laperegrine44@free.fr

// NOUVEAU : LE CLUB MOTO PELLERINAIS

Vous aimez la moto, la convivialité et les longues balades ? Les trois amis, Stéphane Retière, Olivier Rémy et Fabrice Guicheteau vous invitent à les rejoindre dans leur nouvelle association pour partager le plaisir de parcours découverte en moto.



Créée en avril 2014 par trois voisins et amis unis par la passion de la moto, l'association *Club Moto Pellerinais* cherche des adhérents pour l'organisation de grandes sorties entre motards. «*Il n'existait pas d'association de motards dans le coin et quand on connaît l'esprit motard on sait bien que se balader tout seul avec son engin est bien moins attrayant...*» indique Stéphane Retière, président de l'association. «*La création de cette association nous permettra de mettre en rapport des passionnés de moto et d'organiser de grands rassemblements pour de belles sorties groupées avec des animations à la clé !*» poursuit-il.

Dans cette nouvelle association, pas question de vitesse. Il est uniquement question de plaisirs à partager : celui de la route, celui de la découverte de nouveaux lieux et celui d'être ensemble !

Ses membres étant malheureusement retenus le 6 septembre prochain, l'association ne sera pas représentée lors du forum des associations du Pellerin.

Ils se tiennent cependant à votre disposition dès le début du mois de septembre pour vous renseigner et prendre vos inscriptions.

Adhésion à l'année : 20 €
Sorties : 5 € par casque

Plus d'infos au 02 53 78 60 65 ou au 06 21 62 16 39



// UNE BOÎTE-AUX-LETTRES DRIVE À PROXIMITÉ DE LA POSTE : UNE ACTION PORTÉE PAR LE CONSEIL DES SAGES

À la demande de Pellerinçais, le Conseil des Sages oeuvre depuis plusieurs mois à la mise en place d'une boîte-aux-lettres «drive» au Pellerin. Au terme d'un travail collaboratif et transversal avec la Poste, le projet aboutira très prochainement. Retour sur cette action grâce à laquelle vous ne serez plus obligé de sortir de votre véhicule pour poster votre courrier !

«**À** l'issue de nombreux échanges avec des habitants, il nous est apparu que pour certains d'entre eux, la dépose du courrier à la Poste pouvait se révéler pénible et inconfortable. En effet, les boîtes-aux-lettres situées le long du mur de la Poste imposent de se stationner sur le parking et de sortir de son véhicule. Or, ce n'est pas chose aisée pour une personne à mobilité réduite, en cas d'intempéries ou bien lorsque aucune place n'est disponible sur le parking...» explique Georges Quéneau, membre du Conseil des Sages.

«Notre instance ayant pour principe de proposer à la Municipalité des actions nous semblant d'utilité publique et apportant une plus-value à la ville et à ses habitants, nous avons, l'année dernière, proposé de travailler sur cette thématique» poursuit-il. Encouragés par la Mairie, les membres de la commission «Quotidienneté» du Conseil des Sages ont alors pris contact avec la Poste qui s'est immédiatement associée au projet.

«Les boîtes-aux-lettres actuelles n'étant plus aux normes, la Poste envisageait un réaménagement et notamment l'installation d'une boîte-aux-lettres accessible aux personnes à mobilité réduite. Notre demande a finalement accéléré le proces-

sus» indique Patrick Caraux, également à l'initiative du projet.

Après une étude de fréquentation et de sécurité réalisée par la Poste et l'étude des propositions d'implantation du Conseil des Sages, décision a été prise d'installer la nouvelle boîte-aux-lettres drive sur le parking de la Poste, au niveau du Stop. Au-delà de l'aspect pratique, son installation permettra de fluidifier la circulation et de désengorger le parking sur lequel le stationnement est parfois difficile. La boîte-aux-lettres devrait être installée très prochainement.



La boîte-aux-lettres drive sera installée au niveau du Stop, sur le parking de la Poste, allée des Jonquilles

// 4 NOUVEAUX MEMBRES AU CONSEIL DES SAGES

Le 23 juin 2014, le bureau municipal a validé l'intégration de quatre nouveaux membres au Conseil des Sages.

Suite à leur élection au Conseil municipal, début avril, Messieurs Ambroise Guichard et Dominique Pilard ont présenté leur démission du Conseil des Sages, laissant deux postes à pourvoir.

À l'issue de la dernière réunion du Conseil des Sages, le 11 juin dernier, quatre nouveaux membres se sont portés volontaires pour intégrer cette instance indépendante de réflexions et de propositions.

Avec trois femmes et un homme supplémentaires, le nouveau Conseil des Sages est dorénavant au complet avec 12 membres.



Les 4 nouveaux membres du Conseil des Sages sont :

- ◆ Janick ANDRÉ
- ◆ Clarence CORMIER
- ◆ Annie LE NOAY
- ◆ Alain PLEDEL

Plus d'infos sur le Conseil des Sages au 02 40 05 69 81 ou à l'adresse conseildessages@ville-lepellerin.fr

// ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Samedi 18 octobre , à 18h, Benjamin Morival, Maire de la commune, et le Conseil municipal, invitent les nouveaux habitants du Pellerin à l'espace René-Cassin, pour une présentation de la ville et un temps d'échanges convivial.

À l'issue d'un temps d'accueil, le Maire et l'équipe municipale vous présenteront la ville, ses équipements, ses acteurs et ses projets. Une documentation complète vous sera, à cette occasion, remise pour vous faciliter la vie au Pellerin au quotidien. Une visite de la ville, accompagnée par un élu municipal, vous est également proposée, sur réservation.

La soirée se prolongera par la soirée de lancement du nouveau Comité des fêtes (voir page 8)

Au programme : «Fête d'automne», soirée ouverte à tous et sur réservation, avec choucroute et bière, animation et soirée dansante !

> Soirée offerte par la Municipalité aux nouveaux habitants.

Vous résidez depuis moins de 2 ans au Pellerin et souhaitez participer à ce temps d'échanges et/ou à la soirée ? Complétez le coupon réponse ci-dessous et retournez-le au service communication de la ville avant le vendredi 3 octobre 2014, par mail à l'adresse info@ville-lepellerin.fr, par fax au 02 40 04 69 02 ou directement à l'Hôtel de ville (rue du Docteur Sourdille).

COUPON RÉPONSE ----- ✂ -----

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

DATE D'ARRIVÉE AU PELLERIN :

TÉL. :

MAIL :

Participera Ne participera pas

au temps d'accueil des nouveaux habitants

Participera Ne participera pas

à la soirée du Comité des fêtes, offerte par la Municipalité

souhaite Ne souhaite pas

bénéficier d'une visite de la ville en navette Pelleri'bus

Je serai accompagné de (nombre)

personne(s), dont (nombre) enfants.



// VILOGIA : INSTALLATION DE NOUVEAUX ACTEURS ÉCONOMIQUES

Livré en 2013, par le propriétaire bailleur Vilogia, l'immeuble Via Nosta, situé rue du Clos Grillé verra une partie de ses cellules commerciales occupées dès le mois de septembre. En effet, une micro-crèche privée, le cabinet de sages-femmes, un nouvel ostéopathe et probablement un prothésiste auditif y installeront leur activité dès la rentrée 2014.

Afin de faciliter le développement économique de proximité en centre bourg, 500 m² de surfaces commerciales ont été intégrés au projet urbain "Via Nosta". Après quelques mois de travaux d'aménagements intérieurs, les sept cellules commerciales, découpées au rez-de-chaussée de l'immeuble et en front de rue sont terminées. De nouveaux acteurs socio-économiques s'y sont, ou sont sur le point de s'y installer...

// LA MICRO-CRÈCHE "LA MARELLE"

Mode d'accueil différent pour les enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans, La Marelle accueillera des petits groupes d'enfants de 8h à 18h30.

Etablissement d'initiative privée, la micro-crèche accueille du lundi au vendredi, de manière régulière ou



ponctuelle, à temps plein ou temps partiel, un groupe de dix enfants. Les tout-petits sont encadrés par deux éducatrices spécialisées et une personne titulaire du CAP petite enfance (ancienne assistante maternelle), dans un local adapté et conçu pour la petite enfance. Favorisant un passage plus souple du milieu familial vers la petite collectivité, les éducatrices de la micro-crèche *La Marelle* accueillent les enfants de 8h à 18h30, en mettant en pratique une approche respectueuse et dynamique de l'enfant et de sa famille.

La spécificité du projet pédagogique de cette micro-crèche relève de deux caractéristiques :

◆ l'accueil d'enfants présentant une déficience intellectuelle légère avec troubles du comportement associés (de type hyperactivité, trisomie 21...). Cet accueil nécessite la mise en place d'un protocole d'accueil individualisé établi avec la PMI et l'équipe éducative.

◆ Un travail en partenariat avec les organismes et les structures de la petite enfance locales.

> Immeuble Via Nosta - 19 rue du Clos Grillé

**Plus d'infos sur www.lamarelledupellerin.fr
ou à l'adresse microrechelamarelle@outlook.fr**

Quelques places sont encore disponibles

// GEOFFREY GRY : OSTÉOPATHE

Dès la mi-septembre, l'ostéopathe Geoffrey Gry assurera des permanences dans son nouveau cabinet pellerinain, le mardi, le jeudi et le samedi.



Diplômé de l'Institut des Hautes Études Ostéopathiques (IDHEO) de Nantes, sur un cursus de 5 ans à temps complet, Geoffrey Gry pratique l'ostéopathie dans son concept de globalité, du nourrisson à l'adulte, depuis 2009 dans la commune de Rouans. Attaché au Pellerin pour des raisons familiales,

ce jeune ostéopathe de 32 ans, natif de la Montagne vous propose des consultations, sur rendez-vous, le mardi et le jeudi de 8h à 20h et le samedi de 8h au milieu de l'après-midi.

Praticien agréé pour un remboursement selon mutuelle complémentaire.

> Immeuble Via Nosta - 2 bis rue Frédéric Chopin
Plus d'infos au 02 40 21 07 05

// LE CABINET DE SAGES-FEMMES DÉMÉNAGE

Cet été, Bernadette Edom-Seigné et Carole Dubail, les deux sages-femmes du Pellerin ont quitté leur cabinet de la rue d'Alger pour s'installer en centre-bourg, rue Frédéric Chopin !



> Immeuble Via Nosta - 14 rue Frédéric Chopin
Plus d'infos au 02 40 04 50 66



// DEUX NOUVEAUX VISAGES AU CABINET INFIRMIER

Depuis le 30 juin 2014, Marion Coden et Isadora Desert ont repris le cabinet de soins infirmiers situé 13, rue du Prieuré, en lieu et place de Christian Garnier.

Marion Coden et Isadora Desert assurent des soins infirmiers 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, au cabinet ou à domicile, sur rendez-vous. Des permanences sont ouvertes du lundi au vendredi, de 8h à 9h au cabinet.

> 13 rue du Prieuré

Plus d'infos au 02 40 04 56 10

// MARCHÉ DU PELLERIN : CHERCHEZ L'INTRUS...

Samedi 20 septembre matin, l'ambiance sur le marché du Pellerin se fera facétieuse et les commerçants un tantinet badins...



En effet, à l'occasion d'une animation organisée par les commerçants du marché du Pellerin, des «intrus», ou objets «qui n'ont rien à faire là», seront cachés sur les étals. À vous de jouer pour les retrouver. Surprises à la clé !

> Sous les Halles
rue du Docteur Gilbert Sourdille

// SOIRÉE THÉMATIQUE : DE LA COUCHE AU POT...

Depuis la création du Relais Assistantes Maternelles intercommunal du Pellerin et de Saint-Jean-de-Boiseau, la structure, en partenariat avec les accueils petite enfance des deux communes, propose chaque année une soirée débat, gratuite et ouverte à tous, sur une thématique choisie. Jeudi 9 octobre prochain, dès 20h15, l'éducatrice Marie-Christine Martin abordera une étape clé dans le développement de l'enfant : "De la couche au pot..."

Mise en place pour réunir et faire le lien entre les partenaires de la petite enfance, les parents et les assistantes maternelles, cette soirée a également pour objectif d'apporter un éclairage théorique et pratique sur des sujets régulièrement évoqués au cours de l'année dans le cadre de l'accueil des tout-petits.

«Chaque année nous mettons en commun nos retours d'expériences et de questionnements pour définir une thématique» explique Agnès Boutoleau-Rousseau, responsable du Relais Assistantes Maternelles intercommunal du Pellerin et de Saint-Jean-de-Boiseau.

«Abandonner la couche avant l'entrée à l'école maternelle est une préoccupation récurrente qui amène chaque année de nombreuses questions de la part des parents. Comment aborder cette étape de développement avec les tout-petits ? Comment les accompagner dans cette période de transition que représente le passage de la couche au pot ?» poursuit-elle.

Rendez-vous jeudi 9 octobre, à 20h15, à la Maison d'accueil et d'information sociale pour échanger sur cette démarche «d'autonomisation» qui peut poser question et être source d'inquiétude, de conflit...

Animée par Marie-Christine Martin, éducatrice de jeunes enfants, éducatrice spécialisée et formatrice et intervenante à l'ARIFTS*, la soirée s'articulera, notamment, autour des questions suivantes :

- ◆ Y a-t-il un âge plus favorable pour proposer le pot ?
- ◆ Quels sont les enjeux pour l'enfant, ses parents et son environnement social (assistante maternelle, école, etc...) ?

La soirée se clôturera sur un temps d'échanges convivial.

Réservations au 02 40 05 65 15 (RAM),
au 02 40 05 60 60 (Bac à sable) ou
au 02 40 32 97 11 (Club des Galipettes)

* Centre de formation de travailleurs sociaux en Pays-de-la-Loire



// DES AMÉNAGEMENTS NÉCESSAIRES POUR UNE 7^e CLASSE À L'ÉCOLE DES ASPHODÈLES

Comptabilisant 196 élèves, soit 18 de plus que l'année passée, l'école maternelle publique du Pellerin devrait ouvrir une 7^e classe à la rentrée. Afin d'accueillir les tout-petits dans de bonnes conditions, un bâtiment modulaire de 150 m² est en cours d'acquisition pour agrandir l'école. Celui-ci sera livré en janvier 2015. Des aménagements temporaires sont donc mis en place pendant le premier trimestre.

Pour accueillir une 7^e classe et répondre à la volonté municipale d'agrandir le restaurant scolaire, devenu aujourd'hui trop petit, un bâtiment modulaire de 150 m² sera installé. Ce nouveau bâtiment trouvera sa place sur l'espace vert situé entre l'école des Asphodèles et la Maison de l'Enfance. Il comptera deux salles de classe, une salle de repos, une salle de propreté et des vestiaires. "Deux classes seront placées dans le nouveau bâtiment : la nouvelle classe et celle qui jusqu'alors était attenante à la salle de restauration. Ainsi nous pourrons exploiter l'espace d'une classe pour agrandir à moindre coût la cantine qui devrait recevoir cette année près de 150 enfants en deux services" explique Benjamin Morival.



Dans l'attente de l'installation du modulaire, des aménagements ont été mis en place...

Si plusieurs scénarii avaient été envisagés pour replacer deux classes et commencer dès cet été les travaux d'agrandissement de la salle de restauration scolaire, la solution a été apportée en juin lors d'une réunion de préparation de la rentrée, qui réunissait élus, enseignants et personnel communal : l'agrandissement de la cantine sera réalisé à la livraison du nouveau bâtiment modulaire.

En attendant, la nouvelle classe sera installée temporairement en lieu et place de l'actuelle bibliothèque de l'école (plan consultable en Mairie).



Plus d'infos au 02 40 97 36 24 ou au 02 40 97 36 31

// LE PELLERIBUS A BESOIN DE BÉNÉVOLES SUPPLÉMENTAIRES !

L'isolement touche de plus en plus nos concitoyens, notamment les personnes âgées et à mobilité réduite. Le Pellerin ne fait pas exception à ce phénomène et c'est pour tenter de l'endiguer qu'en 2009, Monsieur et Madame Levard, gérants de l'Intermarché du Pellerin, ont fait preuve de générosité en mettant à disposition une navette de transport : le Pelleri'Bus. Aujourd'hui, cette belle initiative a besoin de vous !



Pour ses usagers, Le Pelleri'bus n'est pas seulement un moyen de transport, c'est aussi et surtout une opportunité pour rompre l'isolement et faire de nouvelles rencontres.

Le Pelleri'bus offre aux Pellerinçais rencontrant des difficultés de déplacement :

- ◆ 2 demi-journées hebdomadaires, le jeudi et le samedi matin, pour un accompagnement dans le centre-bourg (marché, supermarché, médecin, etc.) ;
- ◆ 2 journées mensuelles, les 1^{er} et 3^e mardis du mois, pour des activités hors de la commune (balades, activités culturelles...) ;
- ◆ 1 lundi par mois, pour une sortie au cinéma.

Aujourd'hui ce bel outil, créateur de lien social, fonctionne grâce au mécénat de Monsieur et Madame Levard, mais aussi à la disponibilité de huit bénévoles actifs, témoins de la solidarité de proximité qui s'exerce au Pellerin.

Pour assurer ce service et le développer plus encore, le Pelleri'bus a besoin de volontaires supplémentaires.

Ainsi, si vous êtes titulaire d'un permis de conduire de catégorie B et souhaitez offrir un peu de votre temps à celles et ceux qui en ont besoin, vous êtes le bienvenu pour rejoindre l'équipe du Pelleri'Bus !

Adressez votre candidature à la Maison d'accueil et d'information sociale (allée George-Sand).

Plus d'infos au 02 40 05 69 81

// NOUVEAU : LES HORAIRES D'OUVERTURE CHANGENT À LA M.A.I.S

À partir du 1^{er} septembre, les horaires d'ouverture de la Maison d'accueil et d'information sociale changent.

Dorénavant la Maison d'accueil et d'information sociale sera ouverte au public :

- ◆ lundi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
- ◆ mardi : de 9h à 14h
- ◆ mercredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30
- ◆ jeudi et le vendredi : de 9h à 12h30

Objectifs :

- ◆ Ouverture de nouveaux créneaux horaires au public (midi et fin après-midi).
- ◆ Libération de temps de traitement des dossiers pour une optimisation des délais.



Chariot de mise à l'eau de bateaux, construit en 1880 et restauré par l'association *Autrefois le Pellerin*

// NOUVEAU : VOTRE PAGE HISTOIRE ET PATRIMOINE....

Partageant les valeurs de l'association *Autrefois le Pellerin* et avec l'envie de faire découvrir aux habitants l'histoire de la commune, la Municipalité a souhaité consacrer dans votre journal municipal bimestriel d'information, une page régulière sur l'histoire locale, écrite et issue des recherches de l'association.



C'est dit...

«Le Pellerin :
une commune au passé
historique à connaître...»

«Lieu chargé d'Histoire, la commune du Pellerin a connu au fil des siècles des événements marquants. Lieu de passage pour les pèlerins bretons se rendant à Saint Jacques de Compostelle dès le XI^e siècle, avant port important de Nantes jusqu'au 18^e, lieu de naissance de personnages illustres, ou encore lieu envisagé pour l'implantation d'une centrale nucléaire, de nombreux événements ont forgé l'Histoire de notre ville. Avec la participation de pellerinais passionnés et d'une association engagée, vous retrouverez à présent dans chaque parution du journal cette rubrique qui a pour but de vous éclairer sur le passé de notre ville et pour mieux en dessiner l'avenir.»

Paul Brounais,
Conseiller municipal, en charge
de la communication

// L'HISTOIRE DE VOTRE VILLE EN QUELQUES DATES CLÉS...

1040 : fondation du prieuré du Pellerin.

11^e : lieu de passage vers Saint-Jacques-de-Compostelle.

18^e : jusqu'alors, le Pellerin était un port très actif.

1759 : naissance de Joseph Fouché, ministre de la police de Napoléon.

1793 : destruction du bourg par les armées de la Révolution.

1838 : reconstruction des quais.

1892 : ouverture du Canal de la Martinière.

1976 : projet de centrale nucléaire au Pellerin.

2001 : le Pellerin devient membre de la communauté urbaine de Nantes, rebaptisée Nantes Métropole en 2004



Vue de l'écluse de la Martinière,
début 1900

// UNE PAGE D'HISTOIRE, AVEC LA PARTICIPATION DE L'ASSOCIATION AUTREFOIS LE PELLERIN...

Avec près de 200 membres portés par l'intérêt de l'histoire locale, l'association *Autrefois le Pellerin*, antenne de la Société des historiens du Pays de Retz, œuvre depuis plus de 20 ans à entretenir la mémoire de la ville, à travers la conservation et la mise en valeur du patrimoine local et la publication d'ouvrages témoignant de la vie d'autrefois. L'association à dorénavant sa page dans le journal !

// ZOOM SUR... les festivités organisées par l'ancien Comité des fêtes du Pellerin !

Première fête des fleurs -1923



// LE COMITÉ DES FÊTES EN QUELQUES DATES*...

1895 : naissance du premier *Comité des fêtes et régates*, sous l'impulsion de la Municipalité, des pêcheurs et des commerçants.

1896 : *fête carnavalesque de bienfaisance* avec cortège de chars et une quête au profit des pauvres.

1914 : *courses cyclistes* sous l'appellation « La pédale joyeuse »

1919 : *régates en Loire* depuis la jetée du Pellerin .

1923 : première «*Fête des fleurs*», avec un concours d'enfants costumés, de voitures d'enfants fleuries, de bicyclettes et de voitures attelées et de chars décorés.

1928 : *bal de la mi-carême*.

1922 : *grande kermesse Louis XV* sur le site du Bois-Tillac.

1934 : *tournoi militaire* avec la participation de la Garde Républicaine.

À partir de 1947, le grand succès du *Comité des fêtes* fut sûrement les fêtes des fleurs qui furent annuelles puis bisannuelles.

**Informations issues des recherches de Autrefois le Pellerin parmi les registres municipaux (délibérations, etc.)*



// FÊTE DES FLEURS : FÊTE DES « COEURS »

«*Pour réaliser une fête des fleurs, il faut certes des fleurs. Elles sont au centre de la fête mais elles ne sauraient suffire. Pour réaliser une fête des fleurs, il faut un ingrédient majeur, essentiel, indispensable, du « coeur ». Entendons par là, de la bonne volonté, du courage, de l'amitié, de la persévérance et ce, de la part des différentes personnes composant les Comités des fêtes et de tous les bénévoles participant aux défilés. »*

René Pouvreau pour Autrefois Le Pellerin (2005)

Archives de Autrefois Le Pellerin

Publication «*Fêtes au Pellerin de 1895 à 2005*»



// NANTES METROPOLE...

Nantes Métropole était un sujet au cœur de la campagne. Il reste un sujet au cœur de la vie de notre ville...

«Parce que Nantes Métropole a reçu nombre de délégations, il nous est apparu comme une évidence que l'équipe municipale devait vous rendre des comptes sur votre représentation et les décisions qui impacteront directement ou indirectement nos vies» - Benjamin Morival, maire du Pellerin et conseiller communautaire territorial à Nantes Métropole.

Aménagement du territoire

La métropole lance une grande enquête civique « Loire et centralité métropolitaine ». Si l'on dépasse volontiers l'intitulé qui tendrait à réduire la Loire à son passage nantais, cette enquête va permettre d'avoir une vision qui dépassera le périphérique. Des concertations se tiendront dans toute la métropole. Nous vous informerons des dates de réunions pour que chacun puisse apporter son concours et son éclairage. Le Pellerin sera représenté au Comité de pilotage citoyen par Michel Mainguy, de la Martinière.

Finances

La métropole lance une réflexion autour d'un pacte de solidarité. Il s'agit de revoir les mécanismes de redistribution des moyens entre les communes de la métropole. Le constat des difficultés financières dues à une gestion et des investissements mal maîtrisés est partagé. Reste à savoir si la solidarité sortira des discours pour s'acter dans une réforme qui permettra à notre commune de maintenir un niveau de service optimal pour ses habitants.

Logement

La métropole et l'ANAH lancent une grande opération d'amélioration de l'habitat (OPAH) pour la période de 2015 à 2019. Cette OPAH est spécialement centrée sur la rénovation du cœur de ville. Elle vise à la fois la réhabilitation des logements de propriétaires occupant mais propose aussi des aides pour la réfection de logements en vue de leur location sociale. Par rapport à certaines opérations antérieures, les plafonds de ressources ont été rehaussés. Si vous êtes dans une de ces deux situations (occupant ou bailleur) vous pouvez d'ores et déjà contacter la mairie.

Benjamin Morival

// LE MOT DE GET UP !...

Après plusieurs mois de travail, le Dub Camp Festival a enfin pu voir le jour et avoir lieu dans la commune du Pellerin les 4, 5 et 6 juillet derniers.



Outre les quelques litres de pluies qui nous ont donné du fil à retordre, ce sont plus de 11.000 personnes qui ont été accueillies pendant ces trois jours, festivaliers, bénévoles, artistes... Les retours sont plus que positifs et les encouragements nombreux, soit un beau succès pour une première édition !

Bien entendu "première édition" signifie également "améliorations"... Nous avons recueilli de nombreuses remarques de la part du public, et nous commençons déjà à réfléchir à des solutions pour améliorer notamment l'accueil des festivaliers lors de la prochaine édition.

Ce grand projet n'aurait pu voir le jour sans votre accueil, votre aide et votre soutien tout au long de sa création.

Aussi, l'association Get Up! souhaite, par ce message, remercier chaleureusement Monsieur le Maire, son équipe municipale et les agents communaux de la ville du Pellerin, les agriculteurs pour leur confiance et leur aide, les Pellerinaises et Pellerinais, les habitants de la Martinière et du Pé du Buzay pour leur accueil, la Crêperie de la Martinière, la Croix blanche et le Club nautique du Pellerin, l'Animation Jeunesse Intercommunale 44, les correspondants presse locaux, l'équipe de l'Intermarché, le bar Le Tabula, l'hôtel l'Esplanade et tous les commerçants de la commune.

L'équipe de Get up !



Illustration : Frédéric Pillot et Benoît Péroud
«Histoires de sorcières» aux éditions Milan

// BIBLIOTHÈQUES EN FÊTE : ABRACADABRA, QUE LA MAGIE SOIT !

Comme chaque année, les médiathèques du Pellerin, de Saint-Jean-de-Boiseau et de la Montagne s'associent au département de Loire-Atlantique pour faire du mois d'octobre un temps fort autour du livre. En effet, dans le cadre de la 6^e édition de l'événement «Bibliothèques en fête», fées, sorcières, potions magiques et petites bestioles feront parler d'elles ! Au programme : un concours de philtres et de potions et de nombreuses animations dans les trois communes !

Du 3 au 30 octobre, pour "Bibliothèques en fête", les médiathèques du Pellerin, de Saint-Jean-de-Boiseau et de la Montagne auront pour thème : la magie au sens large.

Si les sorcières et les petites bêtes qui vont avec investiront la salle Aurore de la médiathèque George-Sand du Pellerin, les plantes magiques occuperont Saint-Jean-de-Boiseau et les Arthuriciens et la magie de Brocéliande iront à la Montagne.

Dans chaque commune de nombreuses animations seront proposées pendant tout le mois d'octobre avec en commun : des «Raconte-moi et chocolat» thématiques par l'association Aile, des «Heures du conte» intercommunales par des bibliothécaires des trois médiathèques, des ateliers de création de pages de grimoire par l'intervenante Laure Tavernini et des expositions en lien avec la thématique de chaque ville.

Au programme également : des ateliers maquillage, des contes celtés, des cinés-goûters, des visites racontées, etc.

Retrouvez la programmation détaillée de Bibliothèques en fête sur www.ville-lepellerin.fr

Inauguration vendredi 3 octobre à 19h30
à la médiathèque de la Montagne



// CONCOURS : ÇA MIJOTE DANS LE CHAUDRON...

Parce qu'au pays des sorcières et des enchanteurs, qui dit livre dit grimoire, les trois médiathèques lancent un jeu concours de philtres et de potions. L'objectif est simple, ou presque : réaliser une recette de sorcière "magique" et la mettre en forme sur une page de grimoire...

Ouvert à tous, inscrit ou non dans les médiathèques, vous avez jusqu'au 25 octobre pour y déposer votre invention. Soumise à un jury composé d'élus "malins", de bibliothécaires "mutin(e)s" et d'artistes locaux "taquins", un prix récompensera les compositions les plus originales, le mercredi 29 octobre à 18h30, à la médiathèque George-Sand du Pellerin. Alors tous à vos baguettes, «Abracadabra que la magie soit !»

Plus d'infos au 02 51 79 81 90 ou
sur www.ville-lepellerin.fr



// ACTUALITÉS DES VILLAGES

> Événements passés et à venir...

5 juillet : Fête des voisins à Vièvre

6 juillet : Meeting d'aéromodélisme à la Guilbaudière (voir p.2)

30 août : Fête des voisins au village du Grand Chemin

13 septembre : Fête des voisins au Pé de Buzay, à partir de 18h

> Travaux...

Mi-septembre : Réfection des trottoirs au Pré Louiseau

// MIEUX CONNAÎTRE NOS VILLAGES

Porteurs de traditions et d'histoire, les villages du Pellerin contribuent à la vie de la commune et à son identité. Paroles d'habitants, actualités... nous vous invitons à mieux les connaître ! Pour cette première édition, zoom sur un tout petit village de moins de 10 habitants : la Ville au Vay.

C'est dit...

"Plus de 10 villages composent la commune du Pellerin. Cela constitue une richesse que nous ne pouvons pas négliger. Car ces villages sont avant tout attractifs, notamment de part leur emplacement et de part leur tranquillité. Ils font partie intégrante du Pellerin, et c'est la raison pour laquelle nous avons décidé de créer une nouvelle page dans votre journal d'information, qui leur est spécialement dédiée. Il s'agit de mieux connaître ces villages : leurs actualités, leurs caractéristiques, leur histoire. Mais aussi de comprendre les attentes des habitants, en leur laissant la parole et en leur permettant d'exprimer leurs visions sur les enjeux à venir."

Paul Brounais,
Conseiller municipal, en charge
de la communication et rédacteur
en chef du journal municipal

Paroles d'habitant...

Entretien avec Claude Pineau, habitant de la Ville au Vay

Depuis quand habitez vous la Ville au Vay ?

J'y ai passé mon enfance de 1963 à 1986 et j'y habite depuis le rachat de notre maison familiale en 1998. Ma mère y habite toujours.

Quelle est l'histoire de ce village ?

Au 18^e nos terres appartenaient au Seigneur de la Ville au Vay qui habitait le château, brûlé lors de la Révolution. Au 19^e, une usine de briques, de tuiles et de carreaux à partir d'argile s'est installée. Les produits finis étaient transportés par wagonnets grâce à une voie ferrée qui allait jusqu'au port du Pellerin. À la fin du 19^e, mon arrière grand-père a acheté des terres à cet endroit pour y cultiver et vendre des légumes. Mon père continuera l'activité en créant une vraie exploitation maraîchère, que mon frère reprendra.

En quoi la Ville au Vay a été un lieu important pour l'entreprise nantaise Lefèvre Utile (LU) ?

Vers 1920, Lefèvre Utile rachète le Château pour y créer une laiterie et y fabriquer du beurre et des fromages blancs. En 1961, la Laiterie de Saint-Père le rachète et décide de construire une route goudronnée, qui est l'actuelle voie privée d'accès au domaine. C'était indispensable pour le passage régulier des camions de lait et des citernes. Ce n'est qu'en 1970 que le château a été réhabilité en résidence.

Qu'attendez vous de votre Municipalité ?

Nous souhaitons un entretien annuel des fossés et des chemins communaux afin d'éviter les inondations, et l'étude d'un éventuel raccordement à l'assainissement collectif de la Genolière. La mise en place d'une signalisation précise du lieu-dit serait appréciable, tout comme une limitation à 30km/h.



JOURNAL MUNICIPAL

En cas de non distribution, ou pour recevoir votre journal municipal uniquement en version électronique merci de vous adresser au service communication de la ville du Pellerin au **02 40 97 58 93** ou par mail à l'adresse info@ville-lepellerin.fr

// DES LIGNES DE BUS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA RENTRÉE

Des départs supplémentaires sont assurés sur certaines lignes de bus pour renforcer ponctuellement le service afin de s'adapter aux hausses de fréquentation constatées sur certains créneaux horaires. Tel est le cas pour la ligne 99 allant du Bac du Pellerin à Neustrie.



Basant la rentrée 2014 sur la consolidation du réseau actuel, la Semitan a ajusté l'offre de transport au Pellerin, dont la fréquentation est en hausse.

Ainsi, la **ligne de bus 99** desservant les communes, du bac du pellerin jusqu'à Neustrie, disposera dès la rentrée de 5 créneaux horaires supplémentaires : deux le matin et trois le soir.

Du côté des **transports scolaires**, afin de mieux se déplacer et en remplacement des habituels renforts scolaires, la Tan crée dès la rentrée des lignes scolaires, dont l'itinéraire est direct et les horaires adaptés à ceux des établissements scolaires. Désormais, pour rejoindre leurs écoles, les élèves ont la possibilité d'utiliser : les lignes régulières, les lignes scolaires et les cars scolaires.

Plus d'infos sur le site www.tan.fr



ETAT CIVIL

MARIAGE

Céline COLLE et Cédric Aoustin (31/05), Estelle BARBEAU et Julien MIRALLES (21/06), Divya DANOUSSOU et Xavier LAMBOURSIN (26/07), Stéphanie ORIEUX et Fabrice BACHELIER (02/08), Mélanie LABARRE et Julien COLAS (02/08).

NAISSANCES

Nolhan MADEC (30/04), Cécile ROSIANU (04/05), Agathe LE NEVEU (10/05), Enlii VINCENT (15/05), Vianney ANDRÉ SACHET (17/05), Océane ORAIN (18/05), Naëlle ROTARD (23/05), Tessa LOGEIS (23/05), Soline BRUNET (25/05), Lola KERRIEN (03/06), Laly PLUMEJEAU (06/06), Dalyna GUÉGUEN RUBEIS (13/06), Naël MOUSTOIFA (17/06), Ethan SERRÉ (28/06), Maïssae BENGÂROU (13/07), Chloé ROUAT (26/07), Raphaël LE DOUARIN (07/08)

DÉCÈS

Ginette LESUEUR, veuve EHANNO (20/05), Suzanne LE BOURVELLEC, veuve COLAS (03/06), Henri CASTILLO (06/06), Guy LE CLANCHE (23/06), Marie TOUZÉ, veuve BUREAU (18/07), René JOUAN (08/08), Gertrud WERDER, veuve HAVET (11/08).

SERVICES DE GARDE

- médecins et ambulances (centre régulateur du SAMU) ☎ 15
 - infirmières ☎ 02 40 04 56 10 ou ☎ 02 28 01 08 58
 - pharmacies ☎ 32 37 (0,34 €/min.)
 - vétérinaire (M. Lisner) ☎ 02 40 04 64 23
 - dentistes (dimanche et jours fériés)
- > Communiqués sur le site www.cdodc44.fr

«les Nouvelles du Pellerin» - Journal bimestriel d'information municipal n° 84 > Septembre 2014

> Directeur de la publication : Benjamin Morival, Maire > Rédacteur en chef : Paul Brounais, conseiller municipal > Conception, réalisation, photos : Stéphanie Bodinier, chargée de communication > Rédaction : Stéphanie Bodinier, Benjamin Morival, Paul Brounais, Julien Carretero > Crédits photos : Archives municipales, associations, Fotolia > Parution bimestrielle > Tirage : 2500 exemplaires > Impression : Goubault, La Chapelle sur Erdre > Diffusion : Herbauges distribution > Dépôt légal : à parution > Journal imprimé sur papier 100% recyclé avec des encres végétales

// Liste «Le Pellerin moderne et solidaire»

Chers concitoyens,

Voici cinq mois que les élus de la majorité mettent en œuvre le programme pour lequel les Pellerinais les ont élus. Progressivement, les projets proposés se concrétisent. Nous avons instauré un dispositif novateur qui a fait ses preuves dès sa mise en place : les référents de proximité, disponibles et réactifs. Nous défendons ardemment les intérêts des Pellerinais auprès des services de Nantes Métropole.

Sans idéologie, nous avons analysé la politique jeunesse au Pellerin. C'est une question qui nous préoccupe au premier chef, car la situation actuelle est insatisfaisante. Vous en avez eu confirmation en lisant le dossier dans les pages précédentes. Nous nous retrouvons, une fois de plus, à devoir prendre des décisions sur des échéances courtes, sans aucune préparation de nos prédécesseurs.

La sécurité dans notre ville a été un sujet au cœur de la campagne : les affirmations de l'opposition ont été franchement démenties par la réalité têtue des statistiques. C'est pourquoi nous mettons tous les moyens en œuvre pour apporter une réponse solide, issue des concertations menées en tout début de mandat : recrutement d'un animateur et d'un éducateur de rue pour sensibiliser

et accompagner, projet de vidéo-protection pour les bâtiments communaux, recrutement d'une policière municipale qui aura pour rôle de développer le lien social et de vérifier le respect des règles de vie en communauté...

Nous avons observé avec consternation dans la presse la posture moralisatrice et l'opportunisme de l'opposition municipale sur ces sujets. Sur l'AJI et la politique jeunesse, les élus de la minorité n'ont jamais avancé la moindre proposition. Pourquoi dénigrer systématiquement, par pur réflexe, sans réflexion ? « S'opposer n'est autre que proposer. Une opposition sans proposition n'est qu'un mouvement d'humeur » écrivait un célèbre romancier...

Nous le réaffirmons : notre action n'est guidée que par l'intérêt du Pellerin et des Pellerinais.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Paul Brounais, Adélaïde Fourage, Thibault Goupil, Jessica Garnier, Ambroise Guichard, Hélène Hubert-Chiché, Franck Fleury, Cécile Mériadec, Ghislaine Laussucq, Dominique Pilard, Bernadette Kuliberda, Isabelle Plaineau, Anthony Bellebon, Marie-Claude Guillou, Xavier Bardou,

// Liste «Bien vivre au Pellerin»

Après 5 mois sous la nouvelle majorité «sans étiquette», se dessine la future politique du Pellerin.

Des décisions importantes pour les pellerinains ont été prises unilatéralement et dans l'urgence. Aucune alternative construite n'est proposée par la municipalité lorsqu'elle décide : de ne pas renouveler le partenariat avec l'AJI, de déménager (Club des anciens) voire refuser des associations sur notre commune, d'organiser les rythmes scolaires, d'enlever des salles de classes aux Asphodèles.

Pour chaque décision prise par la majorité, nous attendons encore l'analyse de l'existant, le projet et le chiffre. Cette absence de concertation, de consultation aboutit à des retours en arrière (les Asphodèles), à des décisions précipitées (AJI) ou à des décisions inadaptées (recrutement d'une policière municipale et installation de caméras), approche basées sur des clichés et la stigmatisation de la jeunesse, «Le sexe, l'alcool et la drogue commencent dès la 6^{ème}» (M. Morival-courier du Pays du Retz 11/07)

Les conseillers majoritaires et les Pellerinais se retrouvent-ils dans cette absence d'ouverture et dans ces « dé-

cision » derrière lesquelles se cache un projet communal bien différent de l'affichage sans couleur politique de la campagne électorale ?

Les commissions regroupant à la fois les élus de la majorité et de l'opposition sont chargées d'examiner en amont les dossiers proposés au conseil municipal. Nous attendons toujours en tant que conseillers municipaux que les sujets d'importance soient abordés lors de ces commissions afin d'apporter, sur chaque sujet, notre expérience, nos compétences et une vision complémentaire et donc enrichissante à celle de la majorité. Ceci permettrait, hors clivages politiques gauche-droite, de travailler de façon démocratique dans l'intérêt du Pellerin.

« Faites ce que je dis, pas ce que je fais » concernant l'ouverture de M le Maire vis-à-vis de l'opposition (OF des 06/04 et 13/06).

Nous vous souhaitons une bonne rentrée.

Emmanuel Chauvet, Christelle Toucane, Emmanuel Labarre, Sandrine Falot, Thierry Boucard et Laurence Bernard

Extrait du *Courrier du Pays de Retz* du 11 juillet 2014, cité ci-dessus :
«Au Pellerin, d'après les cellules de veille, nous avons un besoin de commencer la prévention à l'alcool, la drogue et la sexualité dès la 6^e.»

Tous les rendez-vous du Pellerin
à ne pas manquer...

Septembre

Samedi 6 septembre - À partir de 14h

Forum des associations

Espace culturel René-Cassin - Rue de la Jouardais

Lundi 8 septembre - 19h30

«Chantons la bouche pleine !» par l'association
la Pérégrine

Maison des arts - Rue du Château

Dimanche 14 septembre - À partir de 14h

Trophée du canal

Canal de la Martinière (départ devant la crêperie)

Jeudi 25 septembre - 19h

Conseil municipal

Hôtel de ville (salle des mariages)

Rue du Docteur Sourdille

Octobre

BIBLIOTHÈQUES EN FÊTE

> **Vendredi 3 octobre à 19h30 :**
Inauguration

À la médiathèque Yves-et-Raymond-Gaudin de la Montagne (92 rue Violin)

> **Du 3 au 30 octobre :**

Expositions et animations

Dans les médiathèques du Pellerin, de Saint-Jean-de-Boiseau et de la Montagne

> **mercredi 29 octobre, à 18h30 :**

Soirée de clôture et de remise des prix

À la médiathèque George-Sand du Pellerin
(Allée George-Sand)



Vendredi 3 octobre - 20h30

«Eh bien chantez maintenant !» par l'association
la Pérégrine

Espace culturel René-Cassin - Rue de la Jouardais

Dimanche 5 octobre - De 9h à 16h30

**Bourse aux jouets et matériel de puériculture par
l'association Assmat et bambinos**

Inscriptions : 09 52 23 18 20, au 09 71 48 98 53
ou à l'adresse assmat.bambinos@free.fr

Espace culturel René-Cassin - Rue de la Jouardais

Mardi 7 octobre - 14h

**Réunion thématique : Entre vivre seul chez soi et la
maison de retraite, quelles autres alternatives ?**

Organisée par Le CLIC

Espace culturel René-Cassin - Rue de la Jouardais

> **Transport en navette Pelleri'bus sur demande
au 02 40 05 69 81**

Jeudi 9 octobre - 20h15

Soirée thématique : De la couche au pot...

**Organisée par le RAM, le Bac à sable et le Club des
galipettes**

Maison d'accueil et d'information sociale - Allée George-Sand

Dimanche 12 octobre - Toute la journée

Vide-greniers, organisé par l'Apel

Ecole Notre-Dame (Rue de l'enclos)

Dimanche 12 octobre - 15h

Concert des Celtomanias

> **Trio Ebrel - Le Buhe - Vassallo**



Renseignements et réservations au 02 40 97 36 27
ou à l'adresse scc@ville-lepellerin.fr

Espace culturel René-Cassin - Rue de la Jouardais

Samedi 18 octobre

> **18h : Accueil des nouveaux habitants**

> **19h30 : Fête d'automne - Soirée de
lancement du Comité des fêtes**

Espace culturel René-Cassin - Rue de la Jouardais

Retrouvez tous les
rendez-vous pellerinains sur
www.ville-lepellerin.fr
rubrique «Agenda»

Le trophée du Canal

4^e EDITION

DÉPART
>15h<
remise des dossards
dès 14h

RENCONTRE SPORTIVE & FAMILIALE

dimanche
14 septembre

inscriptions
avant le 8 septembre

canoë kayak ♦ vélo ♦ course à pieds
course par équipe de 4 personnes (à partir de 14 ans)

Plus d'infos sur www.ville-lepellerin.fr